





Bien que le niveau d'éducation global ait prodigieusement augmenté dans notre pays au cours du siècle dernier, un nombre important de jeunes quitte encore le système éducatif sans avoir acquis d'autonomie dans le domaine de l'Ecrit.

Environ 10% d'une classe d'âge ne maitrise pas les codes de l'Écrit, condition sine qua non pour lire toutes sortes de documents, consulter les panneaux d'information, lire des plans, des notices de médicaments...

Outre les souffrances cognitives et psychologiques engendrées au quotidien par de telles lacunes dans les compétences fondamentales en situation de calcul, d'écriture et de lecture, le risque d'accidents du travail menace aussi ces jeunes en formation ou dans le milieu

professionnel.

L'Ecole ne porte pas seule la responsabilité de ces situations, car les causes de l'illettrisme, multifactorielles, sont souvent externes. Mais c'est notre Ecole qui reste le creuset par lequel passe la très grande majorité des jeunes en âge d'être scolarisés. Les évaluations nationales, indicateurs précieux dans la prévention de l'illettrisme, jalonnent désormais le parcours de l'élève, du CP à l'entrée au lycée. La confrontation des scores de fluence, de maitrise du lexique et de la compréhension de l'écrit facilite le repérage des plus fragiles d'entre eux et donne la possibilité de les aider à développer ces compétences fondamentales.

C'est dans cet objectif que j'ai demandé à Jean-Yves BOUTON, référent « prévention de l'illettrisme » de l'académie de Montpellier – que je remercie de sa remarquable mobilisation, de conduire la réflexion sur ce sujet de haute priorité et de réunir un groupe de travail pluricatégoriel et inter-degré chargé d'élaborer un plan d'action à la fois ambitieux et réaliste : ambitieux, parce qu'il nécessite la mobilisation de tous les cadres de notre institution, réaliste car il s'appuie sur des actions et des pratiques éprouvées sur le terrain, dans de nombreuses académies dont la nôtre.

Elaboré autour de 10 fiches thématiques, ce plan s'appuie sur quatre axes identifiés par le rapport de l'IGESR et sur des fiches pratiques qui en assurent la mise en œuvre : « Identifier et traiter rapidement la difficulté », « Former les personnels », « Structurer le pilotage académique et territorial » et « Mutualiser les ressources et les actions efficientes sur les territoires ».

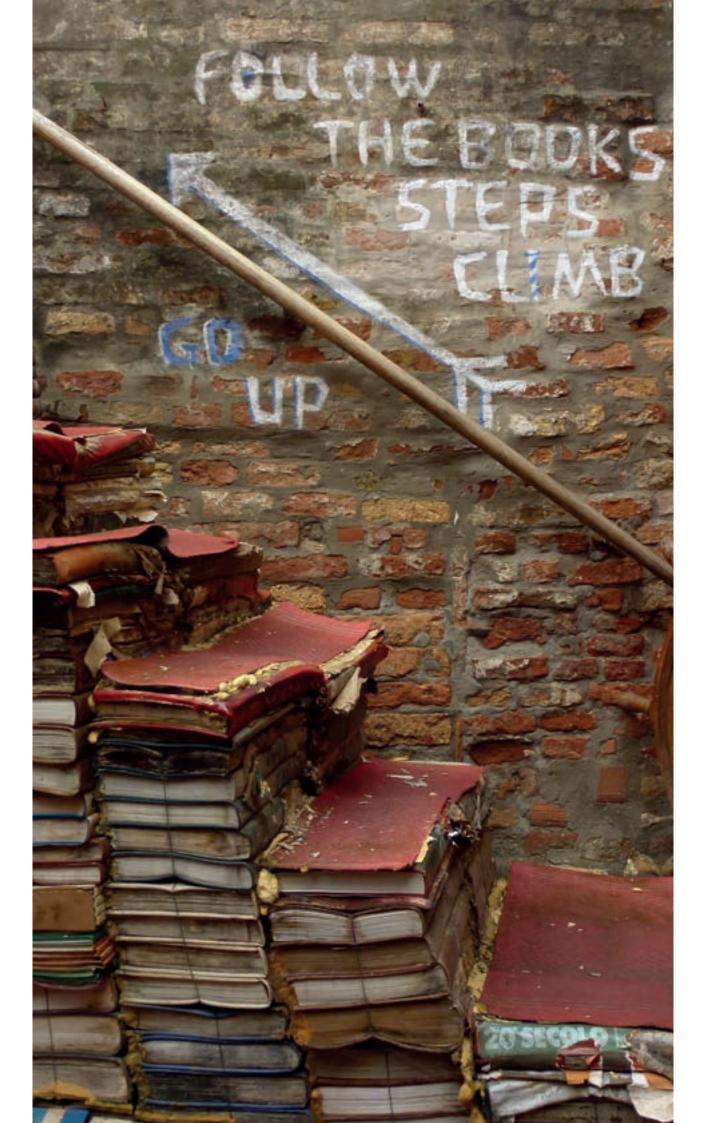
Ses actions permettront de valoriser les écoles et EPLE qui s'en saisiront par un label « Prévention de l'illettrisme » élaboré en partenariat avec l'ANLCI (Agence nationale de lutte contre l'illettrisme). Je les invite d'ailleurs à s'en emparer pour faire de nos établissements des lieux garantissant l'acquisition des compétences essentielles, lire, dire, écrire et compter.



Sophie Béjean, Rectrice de l'académie de Montpellier

# Sommaire

Axe 1. Identifier et traiter rapidement la difficulté7
Fiche action 1.1 - Continuum de l'accompagnement des élèves en difficulté 1er-2nd degrés9
Fiche action 1.2 - Exploiter les évaluations nationales
Fiche action 1.3 - Sécuriser le parcours de l'élève du cycle 1 au lycée12
Axe 2. Formation des personnels13
Fiche action 2.1 - Formation des FSTG15
Fiche action 2.2 - Formation des néo-titulaires16
Fiche action 2.3 - Formation des cadres17
Annexe 1. Formation des néo-titulaires18
Axe 3. Structurer le pilotage académique et territorial
Fiche action 3.1 - Assurer le maillage territorial pour répondre à la difficulté
Fiche action 3.2 - Dresser une cartographie de prévention de l'illettrisme
Fiche action 3.3 - Prévenir l'illettrisme au sein des établissements « Petit Poucet lecteur »
Annexe 2. Repérage des élèves non-autonomes en lecture – première heure de soutien
Annexe 3. Repérage par article30
Annexe 4. Grille individuelle de repérage31
Axe 4. Mutualiser les ressources et les actions efficientes sur les territoires33
Fiche action 4.1 - Mutualiser les ressources et les actions efficientes sur les territoires
Groupe de travail académique36
Lexique et abréviations37
Label «Prévention de l'illettrisme»40



# Axe

dentifier et traiter rapidement la difficulté

# FICHE ACTION 1.1 - CONTINUUM DE L'ACCOMPAGNEMENT DES ELEVES EN DIFFICULTE 1ER-2ND DEGRES

**Cadre** : Liaisons inter-cycles : conseils écoles-collège ; conseils de cycle ; groupe de prévention du décrochage scolaire (GPDS), etc.

#### **Objectifs**

- Identifier les élèves à risque et analyser les causes potentielles.
- Eviter les ruptures d'un cycle à l'autre du point de vue de l'élève et du point de vue de l'enseignant quant aux informations dont l'enseignant dispose sur l'élève.
- Créer une fiche de suivi des élèves en difficulté (PPRE et PPRE passerelle) à diffuser d'un cycle à l'autre.

#### **Propositions**

- Conseil de cycle 3 de juin : doit s'intéresser à l'identification des élèves présentant des fragilités en lecture.
- Créer ou réactiver la commission de liaison 3ème-2<sup>nde</sup> : focale sur les élèves les plus fragiles nécessitant un accompagnement.
- Utiliser le GPDS pour échanger sur les élèves en grandes difficultés d'apprentissage de la lecture (GPDS réuni à l'initiative du chef d'établissement).
- Créer une fiche navette entre le professeur principal et le GPDS pour réaliser un suivi régulier.
- Identifier l'ensemble des élèves en difficulté pour réaliser une action collective (dès le cycle 2).
- Avoir une vigilance sur la liaison GS-CP : absentéisme et attention sur la maîtrise et l'enrichissement du lexique (vigilance dès le cycle 1).
- Informer le référent décrochage scolaire (un référent dans le 1er degré par département, un référent dans chaque établissement du second degré).
- Faire passer un test de fluence aux élèves de CM2 en difficultés dès septembre (évaluation diagnostique) et en juin pour une prise en charge dès la rentrée de septembre en 6ème (utiliser le texte d'évaluation de CM1).
- Proposer des dispositifs d'accompagnement innovants (type MACLE) avec intervention du RASED si possible.
- Faire de l'illettrisme une problématique commune à tous les enseignants.



#### Plan d'action académique de prévention de L'illettrisme

• Se saisir du cadre de formation des directeurs (1er degré) pour les informer des protocoles d'identification et de suivi de l'illettrisme.

### Calendrier

• Proposer un test de fluence en septembre, prévoir les réunions en juin (pour anticiper la rentrée prochaine, cf fiche action 3-3).



#### FICHE ACTION 1.2 - EXPLOITER LES EVALUATIONS NATIONALES

**Cadre**: conseil de cycle et/ou inter-cycle; formation continue

### **Objectifs**

- Créer une culture commune autour de l'évaluation.
- Identifier des objets de travail à questionner dans le cadre du continuum des apprentissages.
- Mutualiser les pratiques enseignantes sur la passation des évaluations nationales, sur l'exploitation des évaluations et sur la remédiation.
- Assurer le continuum des enseignements, harmoniser les pratiques et favoriser la clarté cognitive des élèves sur l'apprentissage de la lecture.

### **Propositions**

- Utiliser les tests de positionnement à l'entrée au lycée (seconde, seconde de la voie professionnelle et littératie et numératie en CAP) pour faire un retour aux enseignants de collège et éviter la rupture 3è/ 2<sup>nde</sup> - CAP).
- Observer la mise en œuvre des évaluations pour mesurer les difficultés dues à la passation des consignes (en amont les présenter aux enseignants comme des points de vigilance).
- Former les enseignants (en inter-degré) sur l'exploitation des évaluations nationales.
- Faire passer un test de fluence et de compréhension en septembre et en juin aux élèves de CM2 en difficulté pour une prise en charge dès la rentrée de septembre (cf fiche action 3-3).

### Calendrier

- En CM2, test de fluence et compréhension en septembre et juin (cf axe 3).
- Résultats académiques des évaluations nationales disponibles à partir de décembre (DAPEC et IA-IPR).



#### FICHE ACTION 1.3 - SECURISER LE PARCOURS DE L'ELEVE DU CYCLE 1 AU LYCEE

Cadre: du cycle 1 au lycée

# **Objectifs**

- Avoir une vigilance sur les élèves absentéistes.
- Diffuser et mutualiser des pratiques efficientes.
- Expliciter les enjeux de l'apprentissage de la lecture.
- Développer le plaisir de la lecture.
- Développer le partenariat et les évènements en lien avec la lecture.
- Développer la connaissance des lieux culturels en lien avec la lecture.
- Développer l'alliance éducative et le partenariat école famille.

### **Propositions**

- Rendre visibles les progrès des élèves pour favoriser leur implication.
- Proposer un parcours de lecteur qui enrichisse les représentations de la lecture (lecture fonctionnelle, lecture de documents composites, d'usuels, de mangas, de bande dessinée, d'œuvres littéraires...).
- Développer les temps de lecture plaisir et les espaces de partage de lecture (Quart d'heure lecture, comité de lecture, festival, etc.).
- Formaliser le parcours du lecteur dans un livret ou tout autre support personnalisé.
- Développer les moments de partage école famille.
- Labelliser les actions ANLCI (Agence nationale de lutte contre l'illettrisme) pendant les JNAI (Journées nationales d'action contre l'illettrisme, première semaine de septembre).

# Axe 2

Tormation des personnels

#### FICHE ACTION 2.1 - FORMATION DES FSTG

Cadre: Construction de la culture commune des FSTG

**Objectif** : Sensibiliser les FSTG à la dimension langagière de tous les apprentissages et de leur discipline

#### **Propositions:**

- Former et sensibiliser à l'écriture « dans toutes les disciplines » dans un module commun de 3 heures minimum.
- Faire prendre conscience du rôle de l'écriture, de la lecture et de l'oral dans la lutte contre l'illettrisme, dans toutes les disciplines et dans la construction de tous les apprentissages.
- S'appuyer sur les regroupements territoriaux (Hérault, Gard et Aude-Pyrénées-Orientales).
- Apporter aux FSTG les apports théoriques minimaux sur les mécanismes cognitifs en jeu dans l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du langage oral en fonction des pratiques disciplinaires.
- Apprendre à diversifier les finalités et les différents types d'écrits, à comprendre les obstacles et identifier des leviers.
- Concevoir un apprentissage de l'écrit dans sa discipline en relation avec les discours spécifiques (lexique, syntaxe propre) dans le cadre d'une culture commune autour de la MDLPI.
- Appréhender les outils facilitant le travail de l'écrit dans sa discipline (écriture collaborative, visualiseurs...).



#### FICHE ACTION 2.2 - FORMATION DES NEO-TITULAIRES

Cadre: Plan de formation des néo-titulaires

### **Objectifs**

- Construire une culture commune pour équiper les enseignants à la maitrise de la langue dans toutes les disciplines.
- Passer de la sensibilisation à la formation susceptible de favoriser la maîtrise de la langue de tous les élèves, dans toutes les disciplines.

# **Propositions:**

- Organiser six demi-journées de formation (18h) pour tous les professeurs néo-titulaires (T1) du second degré afin de les former à la dimension langagière des apprentissages dans toutes les disciplines, dans les domaines de l'oral, de l'écriture et de la lecture sous tous ses aspects : apprentissage du code, fluence et mécanismes de compréhension des textes de toutes les disciplines.
- Inscrire les T2 absents lors de la session T1 à la formation : voir le descriptif des formations en annexe 1).



#### FICHE ACTION 2.3 - FORMATION DES CADRES

Cadre: Formation statutaire des cadres stagiaires, formation continue des PERDIR

#### **Objectifs**

- Apprendre à mobiliser tous les enseignants à la dimension « maitrise de la langue » dans tous les apprentissages.
- Mieux comprendre et interpréter les prédicteurs de décrochage par la dimension langagière.
- Sensibiliser pour organiser la réponse au besoin des élèves.
- Intervenir dès la préparation au concours de personnel d'encadrement pour informer sur la dimension langagière des apprentissages en préparation de concours et en formation initiale.

# **Propositions:**

- Intervenir dans la formation des cadres stagiaires à raison d'une journée par an (stage : sensibilisation), sur deux ans (T1 : organisation, mutualisation).
- Former les inspecteurs référents aux enjeux interdisciplinaires de la maitrise de la langue (lecture des indicateurs de compréhension de l'écrit, de maitrise du lexique, de littératie, de résolution de problèmes, de numératie).
- Mettre en relation les personnels d'encadrement avec les partenaires engagés dans la lutte contre l'illettrisme.
- Porter à la connaissance des cades l'offre de formation MDLPI.
- Identifier les besoins sur le terrain pour adapter les formations établissement (FIL) sur la maitrise de la langue.
- Intégrer les cadres à des GT inter-catégoriels sur les fondamentaux au niveau des réseaux pédagogiques de territoire.



#### ANNEXE 1. FORMATION DES NEO-TITULAIRES

## Module de sensibilisation « Lire et comprendre dans toutes les disciplines » (6h)

<u>Niveau 1</u>: comprendre les mécanismes fondamentaux de l'apprentissage de la lecture ; adapter la pédagogie aux besoins des élèves dans un contexte d'inclusion : TLS, handicap, allophones, situations de pré-illettrisme... ; réapprendre à lire et à écrire.

<u>Niveau 2</u>: Faire acquérir aux élèves des stratégies de lecture-compréhension efficaces et transférables à toutes les disciplines. Comment travailler la fluence, la fluidité et la prosodie ?

# Module de sensibilisation « Écrire dans toutes les disciplines » (3h)

- Pourquoi utiliser l'écriture dans toutes les disciplines ?
- Que faire écrire aux élèves pour qu'ils apprennent mieux ?
- Comment accompagner l'écriture ?

## Module de sensibilisation « Les enjeux de l'oral dans toutes les disciplines » (3h)

- Pourquoi l'appréhender dans toutes les disciplines ? => l'oral : un objet d'apprentissage et un outil d'apprentissage complexe aux enjeux multiples.
- Comment appréhender l'oral dans toutes les disciplines => l'oral au quotidien dans la classe.
- Les dimensions multiples de l'oral : dépasser la finalité de l'examen pour construire une compétence complexe essentielle au quotidien.

# Module de sensibilisation « Des enseignements sensibles aux langues dans toutes les classes (LISTIAC) » (3h)

Présentation du projet ERASMUS + LISTIAC dont les objectifs et résultats sont de :

- Sensibiliser les acteurs éducatifs pour élaborer un dispositif pédagogique reposant sur des savoirs théoriques pour le développement des pratiques - pour co-construire et expérimenter un outil de réflexion et de pratiques.
- Accompagner et aider les enseignants à prendre conscience des enjeux langagiers de leur discipline pour une meilleure réussite scolaire, et à être «



#### Plan d'action académique de prévention de L'illettrisme

- linguistiquement sensible » quels que soient les contenus enseignés et les classes d'âge.
- Favoriser la réussite de tous les élèves à l'appui des objectifs de maîtrise de la langue, de compréhension et de production à l'oral et à l'écrit, en langue de scolarisation, afin de faciliter l'appropriation de l'ensemble des disciplines.
- Module « Adaptation des supports pédagogiques à une approche prenant en compte la maitrise de la langue »
  - Réflexion sur les supports pédagogiques (3h).



# Axe 3

Structurer le pilotage académique et territorial

# FICHE ACTION 3.1 - ASSURER LE MAILLAGE TERRITORIAL POUR REPONDRE A LA DIFFICULTE

**Cadre :** identification et prise en charge des élèves en situation de précarité en littératie et en numératie

### **Objectifs:**

- Assurer le lien entre les DASEN, les ADASEN, les IEN et les réseaux pédagogiques.
- Assurer une liaison efficiente entre la mission MDLPI et les services et missions académiques.
- Identifier des « zones à risque illettrisme » dans les territoires (cf fiche action 3-3).
- S'appuyer sur la cartographie « prévention de l'illettrisme » (fiche action 3-3).
- S'appuyer sur les réseaux pédagogiques de proximité pour mutualiser la prise en charge des élèves en risque de décrochage langagier (qui ne sont pas autonomes en lecture et en écriture).

# **Propositions**

- Assurer et faciliter la diffusion des travaux du GTA « illettrisme » à tous les niveaux (académique, DSDEN, RPP, établissements et circonscriptions).
- Dans le premier degré, faciliter l'interface entre les cinq inspectrices chargées de la « mission prévention de l'illettrisme » entre l'académie et le territoire.
- Harmoniser les lettres de mission des IEN MDL en prenant en compte une définition claire de la partie « prévention de l'illettrisme » de la lettre de mission, sous-couvert des DASEN et ADASEN.
- Assurer la fluidité du recueil et de la circulation des informations (DAPEC, DEPP, JDC...).
- Organiser dans les territoires l'identification des besoins pour mieux traiter la précarité langagière, notamment dans la voie professionnelle à l'issue des JDC, et en collège à l'issue des évaluations 6° et 4° (scores de fluence inférieurs à 90 en 6eme et inférieurs à 120 en 4°; groupes « à besoin » dans les tests de compréhension de l'écrit et de maitrise du lexique).
- Harmoniser les procédures de mise à disposition de moyens spécifiques par les DSDEN et/ou la MLDS en associant en amont le référent illettrisme à la prise de décision.
- S'appuyer sur le pacte EBEP pour encourager la prise en charge des élèves en début d'année dans un dispositif souple, massé (4 heures hebdomadaires sur un minimum de 6 semaines).
- Faire entrer la sensibilisation dans les territoires pédagogiques de proximité sur la base des dispositifs existants (JNAI, Faites ou nuit de la lecture, QDHL...).



#### Plan d'action académique de prévention de L'illettrisme

- Créer et promouvoir un label « littératie » ou « prévention de l'illettrisme » pour les écoles et les établissements.
- Dans les réseaux, diffuser les enquêtes MDLPI sur les pratiques langagières dans la classe et affiner par une enquête d'état des lieux de l'illettrisme au niveau départemental et académique.
- Mailler le territoire en partenariat (délégués des préfets, CRIA, CAF, associations, médiathèques...)
- Mailler le territoire académique par des référents « illettrisme » formés :
  - A minima : un binôme par réseau pédagogique, qui coordonne les ressources du réseau / veille "illettrisme" en lien avec le référent académique et les référents départementaux (IEN MDLPI).
  - Dans les RPT, constituer un GT « Prévention de l'illettrisme », par exemple au moins un RPT par département (en fonction de la carte) susceptible de faire le lien avec les autres GT départementaux (cf feuille de route du Conseil Académique des Savoirs Fondamentaux), afin de maintenir le continuum pédagogique ; tenir compte éventuellement de l'organisation des réseaux qui peuvent faire des choix différents (par ex, PO, les thèmes travaillés sont déconcentrés sur différents réseaux dans la perspective d'une mutualisation départementale).
  - Au maximum : un référent formé par établissement (enseignant missionné, référent décrochage, coordonnateur de réseau en EP...).



# FICHE ACTION 3.2 - DRESSER UNE CARTOGRAPHIE DE LA PREVENTION DE L'ILLETTRISME

Cadre: académique; départements et réseaux

## **Objectifs**

- Etablir un diagnostic territorial précis pour mieux cibler l'action en direction des élèves non- autonomes en littératie (lecture, écriture et numératie).
- Identifier des territoires favorisant la construction de l'illettrisme à l'appui de l'évaluation continuée des élèves.
- Exploiter en établissement et en réseau les indicateurs des évaluations nationales pour prévenir les situations d'illettrisme.
- Collaborer avec le service académique DAPEC pour lutter contre l'illettrisme.

# Proposition de cartographie à partir des évaluations nationales :

### Premier degré

- CP
- o Français:
  - Reconnaître les différentes écritures d'une lettre
  - Comprendre des textes à l'oral
- Mathématiques :
  - Ecrire des nombres entiers
  - Lire des nombres entiers
- Mi CP
  - o Français
    - Lire à voix haute un texte
    - Ecrire des syllabes dictées
    - Comprendre des phrases lues seul(e)
  - Mathématiques :
    - Ecrire des nombres entiers
- CE1
  - o Français:
    - Lire à voix haute un texte
    - Comprendre des phrases lues seul
    - Ecrire des syllabes
  - Mathématiques :
    - Ecrire des nombres entiers
    - Lire des nombres entiers
- CM1:
  - o Français:
    - Comprendre un texte à l'écrit



#### Plan d'action académique de prévention de L'illettrisme

- Lire à voix haute
- Ecrire des mots
- Savoir trouver des synonymes et des mots de la même famille
- Mathématiques :
  - Ecrire et représenter des nombres entiers
  - Résoudre des problèmes

## Second degré

- Sixième :
  - o Français:
    - Fluence, scores inférieurs à 60
    - Tests spécifiques : compréhension de l'écrit :
      - Item 1 et 12 et 17 (protocole 2022) : comprendre le sens global et rendre compte du sens global et de la visée
      - Item 3 : 3 Retrouver une information explicite aisément repérable
      - item 14, 15, 16: 3 Retrouver une information explicite
    - tests spécifiques « lexique » :
      - Item 2 et 7 : mettre en réseau des mots
      - Item 4 : comprendre la formation de mots complexes
      - Item 12 : Savoir réutiliser à bon escient le lexique
- 4°eme:
  - o Français:
    - Fluence : score inférieur à 80
    - Tests spécifiques : compréhension de l'écrit et lexique : niveau « à besoin »
- Entrée en lycée :
  - o Tests de « littératie » à l'entrée en 1ere CAP
- Résultats des JDC: nombre d'élèves de profil 1 et 2 (difficultés sévères et très faibles lecteurs).



# FICHE ACTION 3.3 - PREVENIR L'ILLETTRISME AU SEIN DES ETABLISSEMENTS « PETIT POUCET LECTEUR »

**Cadre** : regroupement des six collèges publics de Béziers (pilotage territorial) : expérimentation

## **Objectifs:**

- Organiser la prise en charge, en réseau d'établissements, des élèves de cycle 3 nonlecteurs non-compreneurs (scores NCLM inférieur à 60 ; scores « à besoin » en compréhension de l'écrit)
- Diversifier la prise en charge des élèves « à besoin » en fluence et en compréhension de l'écrit.
- Préparer la prise en charge des élèves « non-lecteurs non-compreneurs » à partir des conseils de cycle 3 en juin.
- Mutualiser entre les six collèges les outils pédagogiques et les gestes professionnels pour mieux diversifier.

## **Propositions**

- Opération « Petit Poucet lecteur » :
  - o Première période : de juin à fin septembre :
    - Pré-identification des élèves concernés en conseil de cycle 3 à partir des indicateurs fournis par les IEN des deux circonscriptions concernées
    - Passation d'un prétest commun à tous les élèves, en septembre, en semaine 2, sur l'heure de soutien, à partir de la lecture de la charte de la laïcité (cf annexe 2), afin d'identifier les élèves arrivant dans la commune (ou retour après instruction à domicile).
    - Dès la semaine 2, répartition des élèves les plus fragiles en deux groupes :
      - un groupe « alpha beta » avec renforcement en fluence et en compréhension.
      - un groupe « petits poucets lecteurs » très fragiles pour retour à l'alphabétisation.
    - Prise en charge par des enseignants volontaires sur la base d'un pacte « accompagnement EBEP ».
    - Formation en réseau des enseignants de tous les disciplines à la maitrise de la langue (suite de la formation du 26 janvier 2023) :
    - Cercle d'étude MDLPI interdisciplinaire (3 jours) et formation au ROLL
  - Seconde période : affiner les groupes à partir des évaluations nationales en 6° :
    - Indicateurs retenus :



- cf première période
- test de fluence, plusieurs items des tests spécifiques de compréhension de l'écrit et de lexique : identifier une information explicite, donner le sens global et la visée d'un texte, mettre en réseau des mots, enrichir son lexique par la lecture...).

#### Troisième période :

- au printemps, prévoir un temps de bilan pour mesurer l'autonomie en lecture des élèves non lecteurs non-compreneurs.
- Aspect RH: pistes de financement
  - o En interne:
    - pacte EBEP sur les heures libres de l'emploi du temps des élèves et des professeurs volontaires, à raison de quatre par semaine.
    - Relais envisagé dans Devoirs faits avec une feuille de route très précise pour les intervenants volontaires.
    - Exceptionnellement : exploitation des intervenants de classe relais pour le lancement dans les premières semaines.
  - Financement extérieur :
    - Par le biais de la cité éducative (Henri 4, reconduction du projet pour 2023-2024), intervention d'une PE retraitée.
    - Par le biais NEFE : intervention d'associations de quartier en direction de la formation de parents en situation d'illettrisme ; étudier la possibilité de mobiliser des moyens via la CAF (modèle pris dans l'académie de la Réunion).
  - Besoins en matériel pédagogique :
    - Mutualiser des méthodes d'apprentissage second degré.
    - Achat de supports d'apprentissage adaptés, mutualisables dans les six collèges.
    - Formation des professeurs par des formateurs FOS (français à objectif spécifique).
    - Dictionnaires dans toutes les salles.
    - Flexcam ou visualiseurs dans les salles pour travailler la production d'écrit.



#### Plan d'action académique de prévention de L'illettrisme

# ANNEXE 2. REPERAGE DES ELEVES NON-AUTONOMES EN LECTURE — PREMIERE HEURE DE SOUTIEN

**Supports** : « <u>la charte de la laïcité expliquée aux enfants</u> » ligue de l'enseignement) distribuée à chaque élève du groupe ou <u>la charte de la laïcité</u>.

**Première étape** : le professeur présente succinctement la charte (affichée dans les salles de classe) et explique l'activité : il s'agit de lire de manière collaborative la charte avant d'échanger pour en mesurer la compréhension.

**Deuxième étape**: le professeur indique à chaque élève l'article qu'il va devoir lire et demande de le repérer soit à partir de la charte simplifiée (annexe 3A) soit à partir de la charte officielle (annexe 3B).

**Troisième étape** : le professeur invite les élèves à lire silencieusement l'article qui lui est attribué (30 secondes environ).

**Quatrième étape**: le professeur demande aux élèves de venir au tableau sur lequel la charte est projetée. A tour de rôle, les élèves sont invités à souligner dans l'article un mot ou une expression clé; en cas d'échec, ils doivent repérer un mot outil (cf annexe 3A et 3B). Si le groupe comprend plus de 12 élèves, on complète à partir des mêmes articles, mais avec un autre mot clé (cf tableaux, annexes 3A et 3B, colonne 4 et 5).

**Cinquième étape** : le professeur demande à chaque élève de lire à voix haute l'article. Il renseigne à mesure la grille individuelle de repérage (annexe 4).

**Sixième étape** : une fois que tous les élèves sont passés, le professeur invite le groupe à répondre à la question : « Qu'est-ce que, pour vous, la laïcité à l'école ? ». L'échange permet de vérifier la compréhension.



#### ANNEXE 3. REPERAGE PAR ARTICLE

# 3A : Repérage à partir de la charte de la laïcité expliquée aux enfants :

Article	Mot clé	Mot court (en cas d'échec)	Mot clé	Mot outil
1	territoire	Quoi	religion	Ce
3	respect	loi	idées	Dans
4	habitent	avec		
6	entourage	Tu	construire	Α
				(majuscule)
7	comprendre	Tous	Matières	Mêmes
8	insultes	Sont	interdits	Droit
9	personne	Ou	exclu	Peut
10	Parlent	Pour	principes	Les
12	consignes	Lui	prétexte	Sa
13	refuser	Nom	religion	Règles
14	remarquer	Se		
15	charte	Ton		

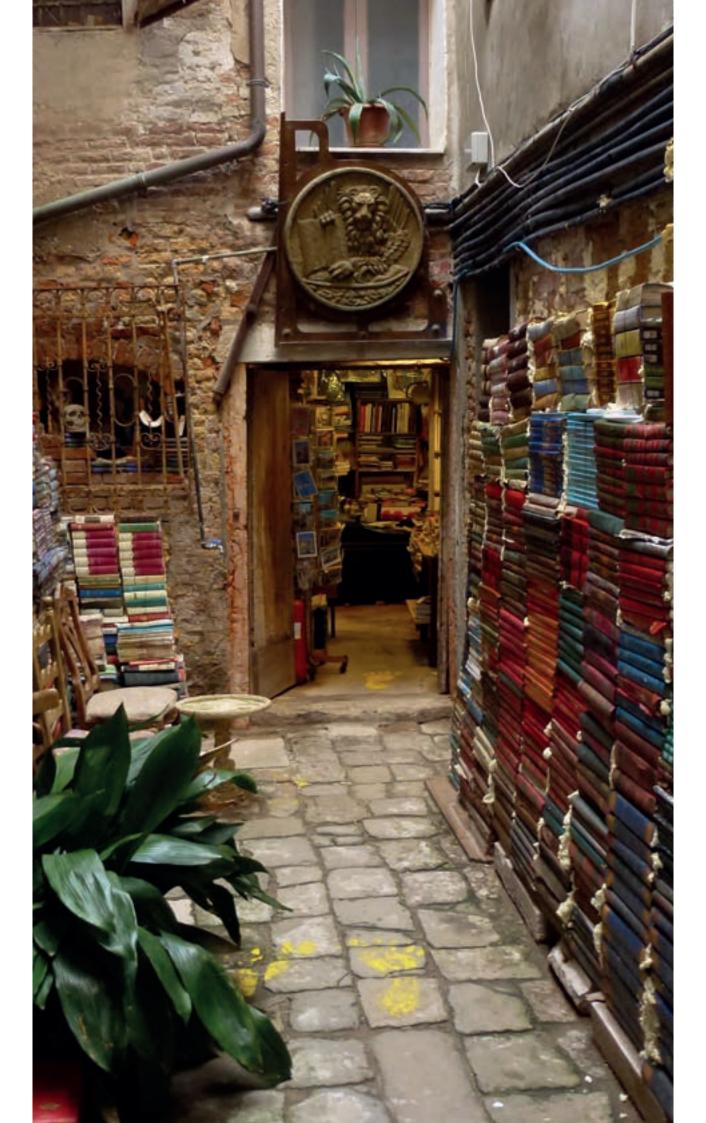
# 3B : repérage à partir de la charte de la laïcité (officielle) :

Article	Mot clé	Mot court (en cas d'échec)	Mot clé	Mot outil
1	territoire	sur	croyances	toutes
3	respect	celles	public	dans
4	fraternité	avec		
6	personnalité	leur	exercer	elle
7	culture	aux	commune	et
8	expression	bon	valeurs	comme
9	rejet	une	exclu	peut
10	parlent	ainsi que	principes	les
12	question	peut	a priori	pour
13	refuser	dans	religieuse	règles
14	manifestent	sont		
15	faire vivre	sein		

#### ANNEXE 4. GRILLE INDIVIDUELLE DE REPERAGE

Entourer les réponses correspondant à la performance de l'élève.

Collège :		Professeur :			
Nom de l'élève :	Observations				
Classe :					
Etape 3 Repérer un article de la charte	Oui	Oui avec aide	Non		
Etape 4 Repérage d'un mot clé dans l'article demandé	Oui		Non		
Repérage d'un mot court (en cas d'échec de l'étape 4)		Oui	Non		
Etape 5  Lecture fluente à voix haute	Oui, sans erreur	Oui, avec une ou deux erreurs	Non ou oui mais avec des erreurs ou des hésitations à chaque mot ou presque		
Etape 6	: « Qu'est-ce que,	pour vous, la laïcité à	l'école »		
Engagement dans l'oral	Oui	S'engage difficilement à l'oral	Pas de prise de parole ou forte réticence		
Compréhension orale	Oui	Montre des difficultés de compréhension mais profite de l'aide de pairs ou de l'adulte	Ne semble pas autonome même avec aide de pairs ou de l'adulte		



# Axe 4

Intualiser
les ressources
et les actions
efficientes
sur les territoires

# FICHE ACTION 4.1 - MUTUALISER LES RESSOURCES ET LES ACTIONS EFFICIENTES SUR LES TERRITOIRES

**Cadre** : expérimentations et initiatives locales facilitant le repérage et l'intervention auprès des élèves qui n'ont pas développé l'autonomie en lecture et écriture.

#### Objectifs:

- Diffuser les initiatives locales en direction des élèves et des familles.
- Mutualiser les ressources et les idées.
- Mutualiser les formations pour favoriser la prise en charge dans tous les enseignements des élèves repérés et limiter le décrochage.

## **Propositions**

- Présenter les grandes lignes du plan d'action dans le cadre des journées de rentrée des cadres, notamment pour le faire connaître dans les réseaux pédagogiques territoriaux.
- Présenter le plan d'action dans les collèges des corps d'inspection (IEN, IEN ET-EG, IA-IPR).
- Développer dans les six collèges publics biterrois l'expérimentation de prévention et de sensibilisation contre l'illettrisme « Petit Poucet Lecteur ».
- Développer et mutualiser les expérimentations et les initiatives locales de retour vers le monde de l'écrit en 6° et en première année de lycée.
- Développer et faire connaître les initiatives et expérimentations locales en direction des élèves repérés lors des JDC.
- Mobiliser les professeurs du second degré qui ont été PE pour intervenir comme personne ressource sur l'apprentissage du code.
- S'appuyer sur des coordonnateurs d'ULIS, les directrices et directeurs de SEGPA, les PES affectés en collège pour convoquer leur expertise dans la prise en charge des élèves repérés et dans l'élaboration d'outils adaptés à l'âge (collège, voie professionnelle).
- S'appuyer sur des étudiant alternants en master MEEF ou les étudiants FLE-FLS qui viendraient spécifiquement mettre en œuvre cette mission dans les établissements afin de compléter leur formation.
- Organiser dans les territoires et les établissements une politique en faveur de la lecture et de la prévention de l'illettrisme (*Quart d'heure lecture, Nuit de la lecture,* espaces de lecture et d'écriture dans et hors la classe...; fonds CDI en direction des non-lecteurs non-compreneurs; collection « déclic » en direction des TLSA.



#### Plan d'action académique de prévention de L'illettrisme

- Engager tous les personnels dans l'obtention d'un label « littératie » ou « prévention de l'illettrisme » au niveau de l'établissement (école, collège, lycée) dans une dimension collective.
- Expérimenter sur le projet de mutualisation des collèges de de Béziers, hors la classe et hors établissement, une formation des parents en situation d'illettrisme, en difficulté langagière et/ou linguistique... au niveau des réseaux, avec des associations partenaires (NEFE), en lien avec la CAF (expérience menée à la Réunion)

#### **GROUPE DE TRAVAIL ACADEMIQUE**

#### Référent académique « Prévention de l'illettrisme »

Jean-Yves Bouton, IA-IPR Lettres, référent « Maitrise de la Langue et Prévention de l'Illettrisme (MDLPI) »

### Premier degré

Sylvaine Mailho, ADASEN de l'Aude, IEN chargée de mission Maitrise de la langue, Aude Carole Elbaz, Conseillère Pédagogique Départementale « Fondamentaux », Gard Aude Lecler, CPD Conseillère Pédagogique Départementale « français », Hérault Aurélie Segura, Conseillère Pédagogique Départementale « Fondamentaux », Aude

#### Second degré

#### Personnels d'encadrement :

Frédéric Miguel, référent académique CASNAV, IA-IPR lettres

Grégory Paul, IEN lettres histoire

Marion Rilhac, référente académique NEFE, IA-IPR Sciences de la Vie et de la Terre

Agnès Vrinat, Référente académique pour l'Education prioritaire, IA-IPR lettres

Blandine Louvriée, référente académique MLDS

Florence Gelly, proviseure du lycée Charles Renouvier, Prades)

Cyril Lapene, principal du collège Christian Bourquin, Millas

Chantal Montbroussous, directrice de l'EREA Jean-Jacques Rousseau, Montpellier

Karine Sabah, principale adjointe du collège Henri 4, Cité scolaire, Henri 4, Béziers

#### **Enseignants**

Frédéric Bernard, chargé de mission EFIV

Damien Bernard, PLP lettres histoires, lycée Charles de Gaule, Sète,

Sandrine Cabero, professeure de Sciences de la Vie et de la Terre, collège Katia et Maurice Krafft, Béziers

Caroline Guillaumou, chargée de mission Education prioritaire, professeure d'histoire et géographie

Emmanuelle Jourget, collège Jules Verne, Nîmes

Elodie Séraline, chargée de mission MDLPI, professeure d'éco gestion - logistique (Lycée des métiers Pierre Mendès-France, Montpellier

#### **ANLCI**

Véronique Joulié, chargée de mission région Occitanie



#### **LEXIQUE ET ABREVIATIONS**

**Allophonie**: situation dans laquelle un locuteur communique dans une langue d'apprentissage différente de sa langue maternelle.

**Analphabétisme**: État d'une personne qui ne sait ni lire ni écrire ; par extension, absence de tout savoir, de toute instruction (source CRNTL).

**ANLCI**: Agence nationale de lutte contre l'illettrisme. L'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme (ANLCI) a été créée en 2000, sous la forme d'un groupement d'intérêt public, dans le but de fédérer et d'optimiser les moyens de l'État, des collectivités territoriales, des entreprises et de la société civile en matière de lutte contre l'illettrisme. Dans ce cadre, l'ANLCI mobilise et travaille avec et pour ceux qui agissent au niveau institutionnel et sur le terrain pour prévenir et lutter contre l'illettrisme. Son rôle est de définir des priorités d'action et d'accélérer leur mise en œuvre : mesure de l'illettrisme, élaboration et diffusion d'un cadre commun de référence, impulsion et coordination de projets (source ANLCI).

**CASF**: Conseil académique des savoirs fondamentaux, institué dans chaque académie depuis le 10 janvier 2023. « Ce conseil, présidé personnellement par le recteur ou la rectrice, est l'instance stratégique de pilotage pédagogique académique pour l'apprentissage des savoirs fondamentaux » https://www.education.gouv.fr/bo/23/Hebdo2/MENE2300948N.htm ).

**CRIA**: les Centres de ressources illettrisme alphabétisation permettent de faire le relais entre les institutions territoriales (Région, préfecture, ANLCI) et les différents partenaires comme les associations intervenant dans les domaines de l'acquisition des compétences clés (FLE, alphabétisation, situation d'illettrisme). Ils dispensent des formations et mettent à disposition des ressources ad hoc. La mission MDLPI collabore régulièrement avec les CRIA.

**CSNJ**: centres du service national et de la jeunesse. Ils dépendent du ministère des armées qui organise les JDC. Les <u>CSNJ</u> relèvent du découpage en régions militaires. Les jeunes de l'académie de Montpellier dépendent de deux CSNJ, Sud-Ouest, pour l'Aude, l'Hérault et les Pyrénées orientales, et Sud-est pour le Gard et la Lozère. Les CSNJ adressent les résultats des JDC via une plateforme cryptée aux lycées pour les scolaires et aux DSDEN.

**Fluence**: la fluence est la capacité de lire un texte inconnu rapidement, avec exactitude et avec une intonation adaptée. Elle fait l'objet d'un apprentissage systématique et continué au cycle 2 et au cycle 3, qui ne doit pas être dissocié de l'apprentissage de la compréhension. La fluence fait désormais l'objet d'une évaluation systématique en 6°, 4° et en première année de CAP. Le protocole retenu par l'éducation nationale é été élaboré à Grenoble par le groupe <u>cognisciences</u>, constitué de chercheurs, d'enseignants et de professionnels de la santé.

**FOS**: (Français sur objectifs spécifiques) « Le FOS est né des besoins d'apprentissage du français par des publics visant une intégration professionnelle dans des délais souvent courts. Il s'agit alors de traiter des situations langagières qui ne sont pas celles du français général (<u>source CRIA</u>



<u>34</u>) ». Toutefois, pour les élèves qui ne sont pas autonomes dans l'Ecrit, cette entrée permet d'introduire un palier cognitif entre les heures « sas » (voir la fiche action 3 de l'axe 3) dédiées au cours desquelles les élèves réapprennent le code écrit, et les cours ordinaires dans toutes les disciplines. Dans la voie professionnelles, le cercle d'étude MDLPI a commencé à développer à partir de cette méthode des ressources pédagogiques facilitant l'inclusion de ces élèves (coiffure, logistique) ; les six collèges publics de Béziers ont également initié un catalogue de ressources de ce type pour toutes les disciplines (cf collection pealrtrees MDLPI).

Illettrisme: situation dans laquelle la personne adulte, sortie du système éducatif, n'a pas acquis une autonomie suffisante dans la maitrise de l'écrit; à distinguer de l'analphabétisme; les personnes adultes en situation d'illettrisme ont suivi un cursus scolaire parfois complet, souvent partiel et discontinu, alors que le terme analphabète qualifie quelqu'un qui n'a jamais appris à lire ni à écrire.

**JDC**: Journées de la défense et de la citoyenneté, organisées par le ministère de la défense. Les jeunes de 17 ans recensés participent à une journée au cours de laquelle ils passent, entre autres, un test de dépistage en lecture. Ce test permet d'identifier cinq profils de lecteurs: 0, lecture efficace; 1 et 2, très faibles lecteurs; 3 et 4 lecteurs médiocres. Les données des JDC sont traitées par la <u>DEPP</u> qui identifie huit niveaux de maitrise (de 1 à 4; 5a à 5d).

JNAI: Journée nationales de Lutte contre l'Illettrisme. Les Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme ont été initiées par l'ANLCI et ses partenaires en 2014, après que la lutte contre l'illettrisme a été déclarée Grande cause nationale en 2013. Il s'agit de s'emparer de la date du 8 septembre, Journée internationale de l'alphabétisation de l'UNESCO, pour rassembler pendant une semaine, chaque année, sous une bannière commune, des manifestations qui donnent à voir l'action conduite dans notre pays pour prévenir et lutter contre l'illettrisme. Cette dynamique collective, très mobilisatrice, permet de susciter une prise de conscience toujours plus accrue sur l'illettrisme, de mieux informer sur les solutions de proximité pour aider les personnes concernées à faire le premier pas et d'impliquer les médias locaux et nationaux (source ANLCI).

LISTIAC (Linguistically Sensitive Teaching in all classrooms: des enseignements sensibles aux langues dans toutes les classes): prenant appui sur les travaux du laboratoire LHUMAIN, de l'Université Paul Valéry, le projet Erasmus + a permis de recueillir, entre 2019 et 2022, des besoins sur le terrain afin d'élaborer des outils disponibles pour tous les enseignements: si le point de départ est le principe de scolarisation des élèves allophones en dehors du dispositif dédié (UPEAA), le projet vise à faciliter les apprentissages de tous les élèves dans une démarche inclusive (projet Erasmus Plus LISTIAC).

**Littératie**, **littéracie**: le terme, dont l'orthographe fait l'objet de débats, est issu du monde francophone. Pour l'OCDE, elle désigne « l'aptitude à comprendre et à utiliser l'information écrite dans la vie courante, à la maison, au travail et dans la collectivité en vue d'atteindre des



buts personnels et d'étendre ses connaissances et ses capacités » (OCDE, 2000, p. 10). Mais le terme fait l'objet également de débat sur son extension à différents domaines du quotidien. Il est très utilisé au Quebec où il se définit comme « la capacité d'une personne, d'un milieu et d'une communauté à comprendre et à communiquer de l'information par le langage sur différents supports pour participer activement à la société dans différents contextes » (Lacelle, Lafontaine, Moreau et Laroui, 2016, cité par Dezutter et Lépine dans <u>les Dossiers des Sciences de l'éducation</u> qui font l'état de ces débats et présentent l'intérêt de la notion dans le monde de l'éducation).

**MACLE**: Modules d'Approfondissement des Compétences en Lecture-Ecriture.

**MDL**: Maitrise de la langue ; dans le premier degré, la maitrise de la langue désigne l'ensemble des situations d'enseignement du français, dans les domaines de la lecture, de l'oral et de l'écriture, non seulement en français (lexique, lecture, compréhension, étude de la langue...) mais aussi dans les autres contextes d'apprentissage (sciences, histoire...).

**MDLPI**: Maitrise de la langue et prévention de l'illettrisme. L'académie de Montpellier a, depuis 2014, un cercle d'étude du second degré dédié à la maitrise de la langue et à la prévention de l'illettrisme, sous l'égide de la mission éponyme. Il est constitué d'enseignants de second degré de toutes les disciplines et de tous les corps (PES, PLP, PLC, directrice de SEGPA): <a href="https://www.ac-montpellier.fr/maitrise-de-la-langue-et-prevention-de-l-illettrisme-123871">https://www.ac-montpellier.fr/maitrise-de-la-langue-et-prevention-de-l-illettrisme-123871</a>. La mission MDLPI fait partie du pôle égalité des chances.

**NMCLM**: nombre de mots correctement lus à la minute. Permet d'établir les scores de fluence en fonction des âges (voir **fluence**).

**PE, PES**: Professeur des écoles ; professeur des écoles spécialisé (qui interviennent également dans le second degré, en SEGPA ou en ULIS), titulaire du CAPPEI.

**TLSA**: troubles spécifiques du langage et des apprentissages.



	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
La classe	2 items	4 items	6 items minimum
Fiches actions A1-3 ; A-2-1, A2-3 ; A 3-3, A4			
La communauté éducative	1 item dans chaque champ :	6 items	8 minimum
Fiches actions A1-1, A1-2, A2 A 3-2	Identifier et repérer Agir Former et se former		
L'environnement et le matériel pédagogique	3 items	4 items	6 items minimum
Fiche actions A 3-3			
L'élève et sa famille	1 item	2 items	3 items
Fiches actions A-1-3 et A 3-3			
Les partenaires	1 item	2 items	3 items
Fiches actions A 1-3 et A 3-1			



#### Actions possibles pour obtenir le label

Travailler avec les élèves, notamment les plus fragiles, sur leurs représentations de la lecture et de l'écrit

Concevoir un apprentissage de l'écrit (lire et écrire) dans sa discipline en relation avec les discours spécifiques de sa discipline (lexique, syntaxe propre) dans le cadre d'une culture commune autour de la MDL

Proposer un parcours de lecteur qui travaille les représentations de la lecture (non uniquement fonctionnelle)

Formaliser le parcours du lecteur dans un livret ou autre

Mieux comprendre et interpréter les prédicteurs de décrochage en relation avec la dimension langagière des apprentissages

Développer et mutualiser les expérimentations et les initiatives locales de retour vers le monde

de l'écrit en 6° et en première année de lycée

Développer et faire connaître les initiatives et expérimentations locales en direction des élèves repérés lors des JDC

S'appuyer sur des étudiant alternants en master MEEF ou les étudiants FLE-FLS intéressés par cette problématique

Exploiter les ressources « Petit Poucet lecteur » et les abonder par des propositions élaborées dans sa discipline

Identifier et repérer

Exploiter les conseils (cycles, inter-degrés, collège-lycée...) pour s'intéresser à l'identification des élèves présentant des fragilités en lecture Identifier l'ensemble des élèves en difficulté pour réaliser une action collective (dès le cycle 2)

Faire passer un test de fluence et compréhension en septembre et en juin aux élèves de CM2 en difficultés pour une prise en charge dès la rentrée de septembre

Prendre appui sur la cartographie académique pour anticiper l'action en direction des élèves fragiles

Agir

Exploiter les évaluations nationales pour créer une culture commune autour de l'évaluation et de l'identification des difficultés langagières (fluence, compréhension de l'écrit, résolution de problèmes)

Mobiliser au sein de l'établissement le GPDS sur la problématique de l'illettrisme

Informer le référent décrochage scolaire (un référent dans le 1er degré par département, un référent dans chaque établissement du second degré)

Développer les temps de lecture plaisir et les espaces de partage de lecture (par exemple, Quart d'heure lecture) avec les élèves et toute la communauté éducative

Lancer un projet de troupe de théâtre en établissement dans le programme « A vous de jouer »

S'appuyer sur le maillage du territoire académique des référents « illettrisme »

Former

Encourager la sensibilisation à la dimension langagière de tous les apprentissages dans toutes les disciplines

Faire de l'illettrisme une problématique commune à tous les enseignants

Inscrire les établissements et les écoles dans les FIL « MDLPI »

Former les personnels (enseignants, cadres, personnels administratifs) à l'identification des signaux faibles de l'illettrisme des parents et des élèves Formation des professeurs par des formateurs FOS (français sur objectif spécifique)

Dans l'établissement ou l'école, utiliser les outils facilitant le travail de l'écrit dans sa discipline (écriture collaborative, visualiseur...).

Mettre à disposition un dictionnaire par élève dans toutes les salles

Exploiter les supports d'apprentissage adaptés, mutualisables avec d'autres écoles ou établissements

Mutualiser des méthodes d'apprentissage de lecture pour le second degré

Adapter tous les lieux de l'établissement ou de l'école à la possibilité de lire ou d'écrire (espaces d'écriture, de lecture)

Favoriser les échanges de livres (boîte à livre) et autour du livre entre élèves, les familles et les adultes

Mettre en valeur les écrits des élèves en les exposant dans les classes et tous les lieux de l'établissement (hall, cour, couloir, CDI, demi-pension, espaces verts, administration...)

Communiquer au référent territorial et au référent académique les idées et initiatives locales

Rendre visibles les progrès des élèves en lecture pour favoriser leur implication et celle de leur famille dans leurs apprentissages Développer les moments de partage école-famille autour du livre et de la lecture (café des parents, nuits de la lecture...)

Travailler avec les parents sur leurs représentations de la lecture et de l'écrit

Développer les temps de lecture plaisir et les espaces de partage de lecture avec les familles

Développer une politique de repérage des parents d'élèves en situation de précarité langagière

Travailler avec les associations et les centres sociaux pour accompagner vers la formation les parents en situation de précarité langagière ou linguistique

Développer les temps de lecture plaisir et les espaces de partage de lecture avec des partenaires :

« Faites de la lecture »

« Nuit de la lecture »

Festival « des livres des artistes » en lien avec l'association « lecture pour tous » ...

Labelliser les actions JNAI avec l'ANLCI

Connaitre les partenaires pour pouvoir les mobiliser selon les projets (CRIA, CAF, associations labellisées par les délégués des préfets, librairies partenaires du dispositif « jeunes en librairie »

En lycée, nouer un partenariat avec la Banque de France autour de questions en lien avec l'illettrisme et ou l'innumérisme (crédit, endettement, gestion





Directrice de publication : Sophie BÉJEAN

Rectrice de la région académique Occitanie, Rectrice de l'académie de Montpellier,

Chancelière des universités

Académie de Montpellier 31, rue de l'Université CS 39004

34064 Montpellier cedex 2 Tél. : 04 67 91 47 00

www.ac-montpellier.fr

Maquette, graphisme : Service Communication - PAO Impression :

SRD Rectorat de Montpellier Date de publication :

Décembre 2023 AV113 - Lutte illetrisme - 2 -4 janvier 2024 3:01

